



Le pouvoir  
constituant  
est le  
seul recours  
du peuple  
pour modifier  
son régime  
politique et  
ses institutions

Alliance pour une constituante  
citoyenne du Québec

[www.accq.quebec](http://www.accq.quebec)



Le pouvoir  
constituant  
est le  
seul recours  
du peuple  
pour modifier  
son régime  
politique et  
ses institutions

Alliance pour une constituante  
citoyenne du Québec

[www.accq.quebec](http://www.accq.quebec)



Le pouvoir  
constituant  
est le  
seul recours  
du peuple  
pour modifier  
son régime  
politique et  
ses institutions

Alliance pour une constituante  
citoyenne du Québec

[www.accq.quebec](http://www.accq.quebec)



Le pouvoir  
constituant  
est le  
seul recours  
du peuple  
pour modifier  
son régime  
politique et  
ses institutions

Alliance pour une constituante  
citoyenne du Québec

[www.accq.quebec](http://www.accq.quebec)



Le pouvoir  
constituant  
est le  
seul recours  
du peuple  
pour modifier  
son régime  
politique et  
ses institutions

Alliance pour une constituante  
citoyenne du Québec

[www.accq.quebec](http://www.accq.quebec)



Le pouvoir  
constituant  
est le  
seul recours  
du peuple  
pour modifier  
son régime  
politique et  
ses institutions

Alliance pour une constituante  
citoyenne du Québec

[www.accq.quebec](http://www.accq.quebec)

**Le pouvoir constituant, le seul recours du peuple pour réformer le régime politique auquel il est assujéti :**

Dans une démocratie, le peuple est souverain, ici comme ailleurs dans le monde. Au Québec, à défaut d'avoir écrit et légitimé notre Constitution par vote référendaire, le peuple est régi par des lois écrites par d'autres ouvrant la porte à la dilapidation de nos richesses naturelles, à la dépossession de notre territoire, à la précarisation de nos institutions et des services à la population, au gré des élus. Les gouvernances canadiennes et québécoises découlent du régime parlementaire britannique. Elles ont pour objectif de réduire à l'insignifiance le peuple québécois.



**Le pouvoir constituant, le seul recours du peuple pour réformer le régime politique auquel il est assujéti :**

Dans une démocratie, le peuple est souverain, ici comme ailleurs dans le monde. Au Québec, à défaut d'avoir écrit et légitimé notre Constitution par vote référendaire, le peuple est régi par des lois écrites par d'autres ouvrant la porte à la dilapidation de nos richesses naturelles, à la dépossession de notre territoire, à la précarisation de nos institutions et des services à la population, au gré des élus. Les gouvernances canadiennes et québécoises découlent du régime parlementaire britannique. Elles ont pour objectif de réduire à l'insignifiance le peuple québécois.



**Le pouvoir constituant, le seul recours du peuple pour réformer le régime politique auquel il est assujéti :**

Dans une démocratie, le peuple est souverain, ici comme ailleurs dans le monde. Au Québec, à défaut d'avoir écrit et légitimé notre Constitution par vote référendaire, le peuple est régi par des lois écrites par d'autres ouvrant la porte à la dilapidation de nos richesses naturelles, à la dépossession de notre territoire, à la précarisation de nos institutions et des services à la population, au gré des élus. Les gouvernances canadiennes et québécoises découlent du régime parlementaire britannique. Elles ont pour objectif de réduire à l'insignifiance le peuple québécois.



**Le pouvoir constituant, le seul recours du peuple pour réformer le régime politique auquel il est assujéti :**

Dans une démocratie, le peuple est souverain, ici comme ailleurs dans le monde. Au Québec, à défaut d'avoir écrit et légitimé notre Constitution par vote référendaire, le peuple est régi par des lois écrites par d'autres ouvrant la porte à la dilapidation de nos richesses naturelles, à la dépossession de notre territoire, à la précarisation de nos institutions et des services à la population, au gré des élus. Les gouvernances canadiennes et québécoises découlent du régime parlementaire britannique. Elles ont pour objectif de réduire à l'insignifiance le peuple québécois.



**Le pouvoir constituant, le seul recours du peuple pour réformer le régime politique auquel il est assujéti :**

Dans une démocratie, le peuple est souverain, ici comme ailleurs dans le monde. Au Québec, à défaut d'avoir écrit et légitimé notre Constitution par vote référendaire, le peuple est régi par des lois écrites par d'autres ouvrant la porte à la dilapidation de nos richesses naturelles, à la dépossession de notre territoire, à la précarisation de nos institutions et des services à la population, au gré des élus. Les gouvernances canadiennes et québécoises découlent du régime parlementaire britannique. Elles ont pour objectif de réduire à l'insignifiance le peuple québécois.



**Le pouvoir constituant, le seul recours du peuple pour réformer le régime politique auquel il est assujéti :**

Dans une démocratie, le peuple est souverain, ici comme ailleurs dans le monde. Au Québec, à défaut d'avoir écrit et légitimé notre Constitution par vote référendaire, le peuple est régi par des lois écrites par d'autres ouvrant la porte à la dilapidation de nos richesses naturelles, à la dépossession de notre territoire, à la précarisation de nos institutions et des services à la population, au gré des élus. Les gouvernances canadiennes et québécoises découlent du régime parlementaire britannique. Elles ont pour objectif de réduire à l'insignifiance le peuple québécois.

